



Usages domestiques de l'eau

Comment encourager les économies des usagers mais aussi des citoyens ?

PRÉAMBULE

La multiplication des périodes de sécheresse met en exergue les conséquences dramatiques du changement climatique sur les ressources en eau. Notre modèle de gestion de l'eau doit se réinventer face aux tensions grandissantes entre les différents usages : alimentation en eau potable, agriculture, industrie, loisir et production d'énergie. Entre atténuation et adaptation, la stratégie des territoires doit s'articuler en priorité autour des économies d'eau et de la sobriété, l'amélioration de la capacité d'infiltration des précipitations dans les sols, d'un meilleur partage de la ressource et le cas échéant, avoir recours à des ressources ou des solutions de substitution.

La présente fiche, EAT 06-3 fait partie du guide d'AMORCE « **Eau & changement climatique : Quelles stratégies territoriales face aux épisodes de sécheresse et aux tensions sur les ressources en eau ?** » dont le but est de clarifier les notions techniques, le contexte réglementaire et de dresser le panorama des actions à mettre en place dans les territoires. Elle peut être lue et comprise seule mais nous vous invitons à lire l'intégralité du guide pour avoir une vision globale du sujet, notamment la note introductive EAT 06-0.

Les consommations d'eau pour les usages domestiques représentent 29% des prélèvements annuels (hors énergie) et cette consommation est relativement stable depuis quelques années, malgré l'augmentation de la population. Cela s'explique par l'amélioration de l'efficacité des appareils électro-ménagers mais aussi grâce à l'application de gestes d'économies d'eau¹.

Ces usages de l'eau présentent peu de marge de manœuvre par rapport à l'agriculture, par exemple, mais les actions d'économies d'eau dans nos usages domestiques ne concernent pas que notre domicile : usages des salariés dans leur entreprise (hors process) et des citoyens dans les établissements publics ou sur l'espace public. Si la sensibilité à la ressource en eau entre dans notre culture, nous l'appliquerons également dans notre vie quotidienne, à son domicile comme hors foyer.

¹ BIPE, *Les services publics d'eau et d'assainissement en France*, 2019

1. Pistes d'économies d'eau

Pour économiser l'eau, es bons réflexes

- Je prends une douche plutôt qu'un bain.
- Je ne « lance » une machine à laver (linge ou vaisselle) que lorsqu'elle est remplie.
- Je ne laisse pas couler le robinet en permanence lorsque je me lave les dents ou lorsque je fais la vaisselle à la main.
- Je vérifie qu'il n'y a pas de fuites dans les canalisations et je répare rapidement un robinet ou une chasse d'eau qui fuit.
- Je coupe l'arrivée d'eau quand je m'absente plusieurs jours.
- Je m'équipe d'une chasse d'eau à deux vitesses, ou je mets une brique dans la chasse d'eau.
- J'isole le chauffe-eau et les tuyaux pour que l'eau chaude arrive plus vite.
- Je lave ma voiture dans une station de lavage (60 litres d'eau au lieu de 200 litres avec un tuyau d'arrosage).
- J'opte pour des embouts de robinets et un pommeau de douche avec aérateur (moitié eau, moitié air).

Vérifiez si votre réseau intérieur fuit : avant de vous coucher le soir, notez l'index de votre compteur d'eau et assurez-vous que personne n'utilise d'eau pendant la nuit. Au réveil, si l'index a changé, c'est qu'une fuite existe sur votre réseau.

Quelques chiffres

EN FRANCE, CHAQUE HABITANT CONSOMME ENVIRON 150 LITRES D'EAU PAR JOUR

- De 50 à 80 litres pour une douche
De 150 à 200 litres pour un bain
- De 10 à 30 litres pour un lave-vaisselle
- De 70 à 120 litres pour un lave-linge
- De 6 à 12 litres pour une chasse d'eau

Attention aux fuites !

Un robinet qui goutte c'est en moyenne 5 litres d'eau perdue par heure !

Une chasse d'eau qui fuit représente plus de 600 litres perdus au cours d'une journée, soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes !

re publique / Illustration : Mariette Gajjal

Source : Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), 2015

En France métropolitaine, les gestes individuels d'économies d'eau font l'objet de nombreuses campagnes de communication et de sensibilisation depuis une vingtaine d'années (inf'EAU bus de Lorient en 1996). Ces pratiques sont ainsi désormais assez bien connues des particuliers, même si elles ne sont pas mises en œuvre systématiquement. L'enjeu est désormais davantage de **faire pratiquer ces gestes** que de les faire connaître.

Attention aux fausses économies !

La baisse des consommations domestiques peut parfois cacher de fausses économies, notamment la diminution de la sollicitation du réseau de distribution compensé par une multiplication des puits privés avec rejets clandestins au réseau d'assainissement.

Tous les puits doivent être déclarés en mairie et leur propriétaire doit contribuer à l'assainissement via un forfait ou un compteur en sortie.

Dans le cadre de la loi sur l'eau, hors Zone de Répartition des Eaux (ZRE), une déclaration auprès de la préfecture est nécessaire au-delà de 10 000 m³ prélevés par an pour les eaux souterraines et au-delà de 400 m³/h ou de 2% du débit du cours d'eau pour les eaux superficielles. En ZRE, tous les prélèvements doivent être déclarés. Pour plus d'informations sur les obligations de déclaration et d'autorisation, vous pouvez consulter la note EAT 06 – 1.

Gestion quantitative de l'eau : eau du robinet vs eau en bouteille

Au plus fort de la sécheresse de 2019, le maire de Guéret lançait un appel à ses administrés sur Europe 1 « Essayez d'acheter de l'eau en bouteille, pour passer ce cap difficile ». La nappe alimentant la ville était en effet à un niveau particulièrement bas et menaçait de ne plus suffire à la demande en eau potable de ses habitants. L'eau en bouteille peut en effet, en période de sécheresse, permettre un transfert de la ressource mais il ne faut pas oublier qu'elle n'est pas « créée en usine », elle provient d'autres nappes qui sont potentiellement également en tension, surtout en période de sécheresse.

En effet, les ressources souterraines sont vastes, en connexion et multi-exploitées ; ainsi dans la région de Vittel et Contrexeville, la surexploitation de la nappe profonde des GT1 par Nestlé Waters pour une commercialisation d'eau embouteillée sous la marque « bonne source » (vendue en Allemagne principalement) et pour la fromagerie l'Ermitage met en tension la ressource disponible pour les services publics d'eau potable, située dans un horizon supérieur mais en connexion.

La gestion des prélèvements d'eau doit être pensée de manière globale afin de ne pas mettre en danger les ressources déjà en tension.

Notons également que la protection qualitative de la ressource est aussi une action de gestion quantitative (voir fiche EAT 06 – 9) : en effet, une eau polluée n'est pas accessible à la consommation, ce qui diminue la quantité d'eau disponible. Les bouteilles en plastique contribuent à la **pollution de l'eau par les plastiques**. Réduire leur utilisation est un des axes forts pour réduire la quantité de déchets plastiques finissant dans les rivières et océans.

Pour toucher les familles, la **sensibilisation des enfants** au sein de leur établissement scolaire est un moyen très utilisé. Ils acquièrent ainsi les réflexes d'économie d'eau dès l'enfance et pourront ensuite les reproduire tout au long de leur vie. Les rendre sensibles à cet enjeu permet en même temps de toucher le reste de leur famille. L'organisation d'interventions sous forme de jeux dans les écoles est un bon moyen de sensibilisation.

Toucher directement les adultes est plus difficile car chacun a sa façon de voir les choses, sa culture et ses propres habitudes qui ne changent pas facilement. Il vaut donc mieux baser la **campagne de sensibilisation** sur les conséquences du gaspillage d'eau, de la pollution de l'eau... plutôt que sur les attitudes à adopter qui, comme mentionné plus haut, sont globalement connues en France. Des actions auprès des associations de quartiers, des syndicats de copropriétés sont également envisageables.

Actions d'économies d'eau à l'échelle d'un territoire – Expérience de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Montpellier

L'ALEC de Montpellier a bien saisi le lien entre économies d'eau et d'énergie. Elle a en effet élaboré le programme *Aquamétro* visant à engager toute la métropole dans une démarche d'économies d'eau, intimement liées aux économies d'énergie. Ce programme est soutenu par Montpellier Méditerranée Métropole, l'Agence de l'eau RMC et la Région Occitanie. Les actions visent de multiples cibles :

- Le patrimoine public, grâce au suivi des consommations, à la réparation de fuites après compteur et l'installation de matériel hydroéconome, les consommations communales ont baissé globalement de 20%. Notamment dans les gymnases, avec des économies d'énergie à la clé liées à la production d'eau chaude sanitaire.
- les agents communaux, avec des ateliers pratiques et des formations
- les élèves et leurs parents, avec le défi éco'minots grâce auquel plus de 4 500 m³ de fuites ont été repérées et réparées. Elles représentaient en moyenne 14 % des consommations totales des écoles¹
- les habitants des copropriétés, avec une baisse de 100 €/ an par appartement sur une première étape de test et des perspectives de poursuite avec un bailleur social
- le grand public, avec des permanences *Info Eau* en parallèle de l'*Espace Info Énergie* et la création d'un stand info conseils énergie et eau

→ Pour en savoir plus : [replay du e-colloque eau d'AMORCE du 11 juin 2020](#)

Certaines villes mettent également en place des **distributions de matériel hydro-économe**, c'est le cas du Syndicat Mixte d'Étude et de Gestion de la Ressource en Eau du département de la Gironde (SMEGREG) qui, à l'issue d'une campagne de communication, a distribué 80 000 kits composés d'un système de régulation pour les douches (9 L/minute sous forme de réducteurs ou douchettes, contre 15 à 20 L/minute pour desouches classiques) et de deux mousseurs pour robinets (6 L/minute au lieu de 12 L/minute habituellement) auprès d'habitants de 393 communes du département ainsi que sur des lieux de travail, auprès de bailleurs sociaux et lors d'événements. Au total, 59 730 logements ont été équipés et une analyse des consommations a montré que la distribution a eu un impact moyen à la baisse de 8 à 12 % sur la consommation des abonnés ayant récupéré un kit, ce qui correspond à une économie totale de 700 000 et 800 000 m³ chaque année.²

Il serait possible d'extrapoler des outils de sensibilisation à la réduction des déchets ou aux économies d'énergie au domaine des économies d'eau, par exemple :

- Étendre la communication sur les classes d'économies d'énergie aux consommations d'eau pour les appareils ménagers.

² SMEGREG, *Synthèse et interprétation des résultats du projet Life+ MAC Eau*, 201

- S'inspirer du travailler des ambassadeurs du tri, pour la collecte sélective : en effet, on observe une augmentation du taux de participation des habitants dès lors qu'on les informe et sensibilise correctement et régulièrement aux bénéfices environnementaux, qu'on les équipe correctement (en bacs ou en point d'apport volontaire → en matériel hydroéconome et compteurs d'eau) et qu'on les informe efficacement et régulièrement sur les résultats obtenus.

Communication engageante : un outil redoutable pour faire changer les comportements

Les campagnes de communication basées uniquement sur l'information et l'argumentation, qui ont pour but de faire changer les comportements par la persuasion, présentent rarement des résultats satisfaisants. Kiesler, psychologue et spécialiste du comportement, démontrait en 1971, expériences à l'appui, que « seul nos actes nous engageant et non nos idées ». Pour amener un public à changer de comportement, il est beaucoup plus efficace de l'amener à s'engager par des actes préparatoires que de simplement lui exposer les arguments. C'est l'objet de la communication engageante.

Elle consiste en deux étapes :

- Faire accomplir aux personnes ciblées un **acte préparatoire**, plus il est engageant (libre choix, conséquence de l'acte, caractère public...), plus l'effet sera prononcé : porter un badge, signer une pétition, lister des arguments en faveur du comportement à adopter...
- Leur faire lire un **message persuasif** contenant les arguments en faveur du comportement à adopter

L'animation : un levier indispensable

– Expérience du Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Astien (SMETA)

Pour que la dynamique d'économies d'eau se maintienne dans le temps et que les performances continuent de s'améliorer, il est indispensable de mettre en place une animation qui s'inscrive dans la durée. Dans cette optique, le Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Astien (SMETA) a mis en place le programme d'actions « Je ne gaspille pas l'eau ». Après avoir mené des audits de consommation et d'économies réalisables dans les villes concernées, le syndicat a mis en place une charte ayant pour but d'inciter à la mise en œuvre d'actions d'économies d'eau. Le texte énonce les grands principes d'une gestion économe de la ressource à travers trois axes : Étudier, Équiper, Éduquer. Les 9 communes signataires (sur 10 concernées) se sont engagées à mettre en œuvre les 10 opérations phares énoncées dans la charte.



Les villes signataires de la charte peuvent être récompensées par un label créé pour l'occasion et afficher leurs efforts par une plaque, des étendards et des stickers dont l'affichage peut également pousser les

habitants à se prendre au jeu. Un des intérêts de la démarche est la fixation d'objectifs atteignables successif pour continuellement améliorer la gestion de l'eau des villes du territoire et de leurs habitants. Ils ont mis en place depuis 2010 un travail important à destination des scolaires avec la distribution de matériels hydroéconomes (mousseurs) aux élèves de CM1 et CM2 des villes participantes avec des questionnaires à remplir par la famille. Ils ont aussi créé un « jeu du chameau », similaire au jeu de l'oie où, pour avancer, il faut répondre à des questions sur la gestion de l'eau. L'année dernière, ils ont également lancé une animation à destination des élèves de 6^e sous forme d'un jeu de rôles. Une autre action programmée est la distribution de 4 800 kits hydroéconomes (un tiers des abonnés) entre 2020 et 2023, en priorité aux bénéficiaires du chèque eau.



Pour aller plus loin

Adhérez à AMORCE et participez aux échanges de son réseau

Pour aller plus loin

- EAT 06 – 2 – Économies d'eau & patrimoine : comment réduire la consommation des bâtiments et services publics, AMORCE 2020
- J'économise l'eau, SMEGREG, 2013 : www.jeconomiseleau.org
- SMETA, Le jeu du chameau, 2010 : www.astien.com/espace-junior/intro-jeu-eau.php
- Club des bonnes pratiques des économies d'eau et tarification : plateforme collaborative mise à disposition suite aux Assises de l'eau (Ideal Co & FNCCR) : Incrémentation en cours (<https://www.idealco.fr/economies-eau>)

Réalisation

AMORCE - Pôle Eau,
Emilie DEFOORT et Muriel FLORIAT

